

Associer le public pour réussir la restauration de l'estuaire

La restauration écologique des milieux naturels fait écho à de nombreux enjeux, qu'ils soient techniques, politiques, socio-économiques ou environnementaux. La réussite des projets s'appuie sur ces enjeux, mais aussi sur l'implication du public qui peut s'avérer déterminante sur l'appropriation des réalisations et leur ancrage dans le temps.

Quelle place l'association du public prend-elle dans les projets d'aménagement des milieux naturels sur l'estuaire ? Comment peut-elle aider à concevoir et mettre en œuvre ces projets ? La prise en compte des éléments de réponse à ces questions devra favoriser l'efficacité des politiques environnementales.

Différentes associations du public

Pour aborder la question de l'appropriation du public, les scientifiques se sont appuyés sur un bilan des pratiques menées sur l'estuaire. **Plus de 100 entretiens ont été menés vers un large public, à la fois professionnel, associatif ou de simple usager.**

« Ce recueil de paroles nous a tout d'abord permis de faire un état des lieux de l'association du public dans les projets d'aménagement des milieux naturels en estuaire de Seine. Il a ensuite été la base de propositions concrètes à destination des gestionnaires afin de leur donner des clefs de réussite pour des aménagements des milieux naturels et une meilleure appropriation de ces milieux par le public » nous explique Sophie Allain, sociologue à l'INRA.

Le croisement des résultats des entretiens et l'analyse d'études de cas montrent que les porteurs des projets d'aménagement appréhendent l'association du public selon trois angles. Le pre-

mier est celui de l'**accès du grand public à des sites protégés ou restaurés**, qui prend essentiellement la forme de sentiers pédestres à dimension pédagogique. Le second est celui de la **sensibilisation à la préservation des milieux naturels**, souvent à destination des scolaires, mais aussi du grand public. Ces actions de sensibilisation peuvent prendre la forme d'une information, mais aussi rendre le public acteur de sa découverte du milieu. Enfin, **les relations avec les usagers et les habitants** sont le troisième angle d'appropriation du public. Ici, on fait référence aux actions de concertation qui peuvent intervenir à différents niveaux. « Bien que l'association du public soit d'abord pensée en termes d'action POUR le public, des formes d'action AVEC le public se développent pour mener à bien des projets de restauration écologique » nous résume Sophie Allain.



⇒ Panneau pédagogique dans le marais de l'Aulnay



⇒ Circuit de randonnée au Trait



→ Aménagement de la presqu'île Rollet à Rouen

Une identité estuarienne à développer

La dernière recommandation fait écho à la volonté de développer une identité estuarienne, de Poses à la mer. Constituer un réseau de sites naturels ouverts au grand public et rattachés à un même fonctionnement estuarien, est une proposition intéressante en ce sens. La mobilisation d'outils cartographiques pour « donner à voir », relier des lieux montrant une dimension particulière de l'estuaire, mettre au point une communication commune... sont autant de pistes de réflexion apportées par les scientifiques aux nombreux acteurs qui œuvrent au quotidien pour faire connaître l'estuaire de la Seine au public.

Ces orientations font ainsi écho aux attentes fortes des gestionnaires et aménageurs des milieux naturels. « Plusieurs expériences de restauration ou de renaturation sont menées sur notre territoire et l'implication du public et des usagers est pour nous une préoccupation importante avant, pendant et après la réalisation des aménagements. Un accompagnement scientifique dans ces démarches permet de progresser en ce sens » nous confie Mélanie Jugy, responsable du service milieux naturels de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Une communication à élargir

Sur cette base, les scientifiques ont pu apporter plusieurs recommandations. La première porte sur **l'élargissement des modes de communication et du public visé**. Au-delà des apports pédagogiques teintés de langage scientifique mis à disposition du public, ce dernier peut être amené vers les milieux naturels par d'autres biais. Explorer une communication plus ludique sous forme de balades contées ou de land art permet, par exemple, de favoriser la connexion à la nature par les sens. S'appuyer sur les lieux exprimant la nature (parcs zoologiques, serres, jardinerie...) peut également être une première ouverture vers les milieux naturels aménagés. De manière similaire, explorer des univers ou mobiliser des outils sortant du champ traditionnel de l'environnement peut ouvrir le public à la nature et la biodiversité.

Mêler l'offre touristique à destination des visiteurs ponctuels et l'offre récréative plus locale et quotidienne est le second axe de travail identifié. Associer l'histoire,

le patrimoine culturel et architectural, le sport, l'art... au patrimoine naturel permettrait ainsi de multiplier les angles d'approche et les supports de valorisation. Au final, la visibilité des milieux naturels en serait élargie : leur valorisation par le biais de circuits de randonnée ou lors d'événements particuliers participerait également à cette visibilité.

Élargir l'association du public aux usagers que sont les agriculteurs, les chasseurs, les jardiniers... faciliterait une valorisation commune des milieux naturels et une appropriation collective. Rendre ces personnes actrices en les faisant participer à des actions de gestion, co-construire des projets de valorisation du territoire, maintenir un dialogue dans la durée, s'appuyer sur les personnes ressources... sont autant d'exemples concrets préconisés par les scientifiques. « Cela suppose de se donner d'avantage les moyens de connaître les usagers et de consacrer suffisamment de temps au dialogue pour parvenir à vaincre les a priori et instaurer des relations de confiance » nous précise cependant Sophie Allain.



Plus d'infos

Allain S. (coord.), Bellenger M.C., Sirost O., 2014. **Projet PUBLIC : Quelle association du public pour aménager les milieux naturels de l'estuaire de la Seine ?** Projet Seine-Aval 5, 48 p.



<https://www.seine-aval.fr/projet/public/>

